

Rapport Pontifes et Patriciens ?

Par **noevans**, le **28/12/2016** à **10:42**

Bonjour à tous !

Une petite question :

DROIT ARCHAÏQUE:

Je voudrait savoir quel est le rapport entre les prêtres (pontifes) qui sont chargés du culte à Rome ; et les patriciens qui contrôlent la religion.

Enfin, les prêtres contrôlent toute la religion à Rome, mais quel est le rapport avec les pontifes? J'ai l'impression que ce sont les mêmes personnes, je n'arrive pas du tout à distinguer les deux.

Si les patriciens contrôlent l'accès aux fonctions publiques et religieuses, que font les pontifes?

Merci pour vos réponses!

Par **Jb1**, le **28/12/2016** à **14:11**

Bonjour, tout dépend de l'époque tout d'abord !

Le rôle des pontifes a énormément évolué à Rome entre la période royale, la république, puis l'empire.

Pour la différence entre patriciens et pontifes : A l'origine, et jusqu'en -300 environ, les pontifes étaient exclusivement des patriciens. Les patriciens se désignaient comme les descendants des "grandes familles" ou des "pères fondateurs" de Rome, ils étaient donc l'aristocratie.

Les pontifes représentaient une partie des patriciens. Et pour la distinction entre prêtre et pontife, là aussi il en existe diverses suivant les époques. Mais à mon sens, le pontife est un prêtre à Rome, c'est un statut particulier, et ils ont joué un rôle très important pour le droit aux débuts de Rome, "le droit civil était caché dans le sanctuaire des pontifes" (Tite-Live, peut-être ? je ne sais plus :))

Ils désignaient les jours fastes et non fastes (où l'on pouvait faire du droit), et consultaient les dieux par leurs méthodes de divination, pour invalider ou valider le choix des rois de Rome notamment... Ils avaient un grand rôle politique ET religieux aux débuts de Rome, puis leur rôle s'est cantonné à la religion, après la transition du FAS au IUS qui s'est opérée durant la

république.

Je ne suis qu'en L1 et pas un expert de la question, et je vous recommande de chercher dans des manuels d'histoire du droit de votre BU. Peut être un membre est il calé en histoire du droit cependant ! J'essaye de vous donner ce dont je me souviens de mon cours, mais nous n'avons pas approfondi ces questions.

En somme, pour moi et grossièrement :

Patriciens = classe sociale aristocratique, en opposition aux plébéiens, ils étaient ceux qui possédaient la terre, principalement, et leur origine sociale en faisait des privilégiés.

Pontifes = personnages clefs de la religion, et avec elle du droit aux débuts de Rome, qui étaient au départ tous des patriciens.

Prêtres = terme plus générique pour désigner ceux qui géraient le culte à Rome.

Les patriciens jouaient effectivement un rôle exclusif, associé aux pontifes pour les fonctions publiques et religieuses au début de l'histoire de Rome. Cependant, l'enrichissement de certains plébéiens par le commerce a engendré par la suite, un éternel conflit entre plébéiens et patriciens, qui ont amené des réformes politiques et institutionnelles à Rome. Les pontifes avaient de grandes prérogatives dans les tout premiers temps de Rome, puis ont fini par perdre la majeure partie de leurs prérogatives "politiques" et "juridiques", pour ne s'occuper quasi-exclusivement que de la religion.

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/12/2016** à **14:23**

Bonjour

[citation] J'essaye de vous donner ce dont je me souviens de mon cours, mais nous n'avons pas approfondi ces questions. [/citation]

Mais c'est déjà pas mal !